## -ZHWXMH-Z-

## Présomption de violence à l'égard d'un résident

On peut lire dans le préambule de cette politique que « les résidents du centre gériatrique Maimonides ont le droit d'être traités avec respect et dignité et de vivre à l'abri de mauvais traitements physiques ou affectifs qui menacent leur bien-être ou les empêchent de jouir pleinement de leurs biens » (Centre gériatrique Maimonides, 2009 : 1).

C'est dans cette optique que le centre gériatrique Maimonides s'est senti obligé « de faire respecter ces droits en instaurant des politiques à suivre et des procédures d'investigation, aussitôt qu'un cas de violence suspect est signalé par des résidents, des familles de résidents, des visiteurs et des compagnons ainsi que par des intervenants du Centre » (Ibid.). De ce fait, tous les employés de l'établissement sont au fait de ces politiques et procédures ainsi que les résidents ou leurs proches.

L'objectif de cet outil est donc de « Protéger les résidents du Centre Maimonides contre toute forme de violence de la part d'autres résidents, de membres de la famille, des visiteurs, des compagnons ou des intervenants en dénonçant ces actes et en procédant à une enquête scrupuleuse » (Ibid.)

Nom de l'outil	Présomption de violence à l'égard d'un résident
Type de document	Politique, procédure
Type d'abus	Tous
Catégorie d'intervenants ciblés	Intervenants et gestionnaires d'un Centre gériatrique, familles
Organisme de provenance	Centre gériatrique Maimonides
Ville (région)	Montréal
Date de création	1999 [révisé en 2005, 2006 et 2009]
Nombre de personnes rejointes	1 500
Personne contact	Linda August
(coordonnées de l'organisme)	Lucie Tremblay
	Centre gériatrique Maimonides 5795, avenue Caldwell Montréal (Québec) H4W 1W3
	Téléphone : 514 483-2121 Télécopieur : 514 483-1561 Courriel : linda.august@ssss.gouv.qc.ca lucie.tremblay@ssss.gouv.qc.ca
Nombre de pages	6
Comment se procurer l'outil	Contacter Linda August ou Lucie Tremblay
Particularités	Cette politique permet de briser le silence et d'intervenir dans le respect des personnes.



## On retrouve donc dans ce document :

- Des définitions (intervenants, violence et les différentes formes qu'elle peut prendre)
- Les énoncés de la politique

  Les procédures à suivre si l'on prend connaissance d'un cas de violence ou de comportement abusif